

Résister et construire demain

Grâce à sa mobilisation exceptionnelle, le réseau Initiative France a soutenu 31 000 entreprises en 2020

- Une hausse d'activité de 70 % en 2020, liée à un contexte de crise inédit.
- 15 000 projets de création, reprise et développement d'entreprise ont été soutenus par le réseau Initiative France. Ces entreprises ont créé ou maintenu 40 500 emplois, dont 27 800 sont des nouveaux emplois.
- 16 000 entreprises victimes de la crise ont été aidées par des prêts d'urgence octroyés par les associations du réseau.
- Initiative France donne aux projets de création et reprise d'entreprise 9 chances sur 10 de passer le cap d'activité des 3 ans.

Pour le réseau Initiative France, l'année 2020 a été marquée par la mobilisation sans précédent de ses 20 000 chefs d'entreprise et experts bénévoles et de ses 1 000 salariés. Les 214 associations du réseau ont été aux avant-postes pour soutenir les entrepreneurs en difficulté mais, aussi pour favoriser les créations de nouvelles entreprises. Par cet engagement sur tous les territoires, Initiative France démontre plus que jamais sa capacité à agir et construire pour et avec les entrepreneurs.

L'activité d'Initiative France est en augmentation en 2020. Le réseau est intervenu pour :

- **Financer et accompagner 18 400 entrepreneurs, qui ont créé ou repris 15 042 nouvelles entreprises.** Ces entreprises créent ou maintiennent 2,7 emplois en moyenne, soit un total de 40 500 emplois en 2020, grâce au soutien d'Initiative France.
- **Soutenir en urgence 15 953 entreprises victimes de la crise**, en particulier les hôtel-café-restaurants, les commerces et les services aux particuliers. Les associations du réseau Initiative France ont massivement porté les aides d'urgence mises en place par les Régions, comme en Ile-de-France, Sud, Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France, et par les collectivités locales.

« En 2020, notre réseau s'est mis en quatre pour aider les entrepreneurs partout en France grâce à l'engagement de nos équipes et à la confiance de nos partenaires, parmi lesquels l'Etat, Bpifrance, les territoires et les banques. Ils nous ont aidés, plus que jamais, à maintenir la flamme entrepreneuriale dans les territoires.

En 2021, nous poursuivons notre transformation pour être toujours plus efficaces aux côtés de celles et ceux qui ont le plus besoin de nous. Je pense notamment aux habitants des quartiers prioritaires et territoires fragiles, aux jeunes et aux demandeurs d'emploi. Nous prendrons toute notre part à la réorientation de l'économie en accélérant, aussi, la transformation digitale des TPE et la conscience écologique des jeunes entrepreneurs ».

Guillaume Pepy, président d'Initiative France

Un projet d'entreprise soutenu par une association du réseau Initiative France a 9 chances sur 10 de passer le cap fatidique des trois ans.

La plus-value d'Initiative France pour les entrepreneurs qui se lancent dans la création ou la reprise d'une entreprise se confirme. Le réseau apporte gratuitement, partout en France, les actifs stratégiques pour réussir sa création ou sa reprise d'entreprise : un projet solide, un financement adéquat, le conseil de professionnels et des relations locales avec des alliés de proximité.

Trois ans après leur création, 93 % des entreprises soutenues par Initiative France sont encore en activité, un chiffre très supérieur à la moyenne nationale (70 %) et en hausse d'un point par rapport à 2019.

Le prêt d'honneur : un outil financier toujours plus efficace pour entreprendre avec peu ou pas d'apport personnel

En 2020, le montant du prêt d'honneur moyen passe à 10 000 € (+ 2,7% par rapport à 2019). Dans le même temps, l'effet de levier du prêt d'honneur sur le prêt bancaire augmente : pour 1 € de prêt d'honneur Initiative France, la banque prête 8,6 € en moyenne. En renforçant l'apport personnel des entrepreneurs, le prêt d'honneur rend possible la concrétisation de projets, qui ne pourraient pas toujours voir le jour. Initiative France a mobilisé en 2020 177 M€ de prêts d'honneur qui ont fait levier sur 1,3Md€ d'emprunts bancaires.

Couplé au prêt bancaire, le prêt d'honneur donne une impulsion financière souvent décisive. Son attribution est le résultat d'un échange entre l'entrepreneur et un comité composé de chefs d'entreprises et experts locaux de l'entrepreneuriat, bénévoles dans les associations du réseau. En plus du prêt, Initiative France accompagne les entrepreneurs depuis la finalisation du business plan jusqu'aux premières années de développement du projet, ce qui augmente fortement les chances de réussite.

Intensifier le soutien aux publics et territoires qui en ont le plus besoin

En 2021, le réseau Initiative France sera aux côtés de celles et ceux qui font face à la crise et expriment le plus fortement un besoin de financement et d'accompagnement : les femmes, les jeunes, les demandeurs d'emploi et les habitants des quartiers populaires et territoires fragiles. De nouveaux partenariats et programmes seront présentés prochainement. Ils visent principalement à lever les freins à la création d'entreprise et sont porteurs de solutions adaptées aux besoins spécifiques de ces publics.

En 2020...

- 41 % des projets d'entreprise soutenus sont portés par des femmes.
- 23 % sont portés par des plus de 45 ans, et 23 % par des moins de 30 ans.

L'action d'Initiative France dans les quartiers connaît déjà une forte montée en puissance, depuis le début de l'année. Le réseau octroie actuellement des primes de 1 500 € aux dirigeants de TPE et indépendants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Cette mesure, financée par le Ministère chargé de la Ville, vient limiter les effets négatifs de la crise et redonner confiance aux entrepreneurs.

Participer à la réorientation de l'économie en accélérant la transformation digitale des TPE et leur transition écologique

La transformation numérique et la transition écologique sont des opportunités pour les entrepreneurs. Elles sont au cœur du plan gouvernemental France Relance et concernent de plus en plus de projets d'entreprise.

Initiative France s'organise pour accompagner cette réorientation en cours de l'économie française, en renforçant l'expertise de ses équipes sur ces enjeux. Deux nouveaux partenariats structurants viennent soutenir cette ambition :

- Les entités locales de l'ADEME et les associations d'Initiative France unissent leur force et leurs savoir-faire pour mieux intégrer la dimension environnementale dans l'évaluation des projets d'entreprises financés et accompagnés par Initiative France. Les salariés et bénévoles d'Initiative France bénéficient également d'une formation à la transition écologique par les équipes de l'ADEME.

- France Digitale, première organisation de startups en Europe, mobilise son réseau d'experts du numérique et de l'entrepreneuriat technologique pour aider les associations Initiative France à mieux appréhender ces enjeux et monter en compétences dans l'accompagnement des entrepreneurs. Des experts de France Digitale sont également invités à s'engager comme bénévoles au sein des associations du réseau. Initiative France identifie, de son côté, les porteurs de projets du numérique qui pourront bénéficier du programme « French Tech Tremplin », soutenu par France Digitale et la French Tech Paris.

FEUILLE DE ROUTE D'INITIATIVE FRANCE EN 2021

1. Faire face à la crise en développant notre activité par le soutien aux entreprises et aux entrepreneurs

- Renforcer les programmes de soutien aux entreprises en difficulté.
- Développer l'aide à la création et reprise d'entreprises auprès de ceux qui en ont le plus besoin : jeunes, seniors, demandeurs d'emploi, femmes et habitants des QPV et territoires fragiles

2. Participer activement à la réorientation de l'économie

- Accélérer la transformation digitale des TPE, en partenariat avec France Digitale.
- Favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans le développement des TPE, en partenariat avec l'ADEME.
- Développer le Label Initiative Remarquable et notre activité de soutien aux projets innovants.

3. Renforcer la place et l'ouverture du réseau

- Développer la connaissance et la popularité de notre réseau et de son offre.
- Renforcer nos liens avec nos grands partenaires publics (Etats, Régions, Bpifrance) et privés.
- Intégrer les entrepreneurs soutenus dans notre vie associative et mobiliser toujours plus de bénévoles.

A propos du réseau Initiative France

Initiative France est le 1er réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise. Le réseau est fortement ancré localement avec 214 associations réparties sur tout le territoire français - métropole et outre-mer. Elles accueillent les entrepreneurs, évaluent leur projet, le financent par un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie et accompagnent les entrepreneurs en leur faisant bénéficier d'un soutien par d'autres chefs d'entreprises et en leur permettant d'accéder à un réseau économique local.

En 2020, Initiative France a soutenu et financé la création ou reprise de 18 400 entrepreneurs, représentant 15 042 entreprises. Ces entreprises ont créé ou sauvé plus de 40 000 emplois. Le réseau a apporté 177 millions d'euros en prêts d'honneur aux entrepreneurs.e.s, ce qui leur a permis d'obtenir 1,3 milliard d'euros auprès des banques. Le taux de pérennité des entreprises soutenues est de 93% à trois ans. En 2020, le réseau a aussi soutenu 15 953 entreprises dans le cadre des fonds de prêt d'urgence Covid-19, financés par les Régions et les intercommunalités.

En savoir plus sur Initiative France : www.initiative-france.fr

Contact

Xavier Bossaert – xavier.bossaert@initiative-france.fr – 06 42 58 82 47